



DECISION N° -----/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/lsb

Yaoundé, le 21 AOÛT 2024

24-1472

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES
SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE
L'EXERCICE 2025.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la

gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour

l'Exercice 2024 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés

publics ;

Vu le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale

des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu la Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions

de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des

Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu l'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de

l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;

Vu l'Arrêté N°00000012/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures

Internes de Gestion Administratives des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services

déconcentrés du Ministère des Finances ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation,

l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu Les Circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation

économique des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des

Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés

Publics ;

Vu La Circulaire n°00000026/C/MINFI/DU 29 Décembre 2023 Portant Instruction relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu La Décision N°00000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC ;

Vu La Décision n°23-769/ANTIC/DG/IS/DAG/SDCPR/SMAR/23 du 27 juillet 2023 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (CIPM/ANTIC) ;

Vu La Résolution N°1 du 14 mai 2024, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2024 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 du 12 juin 2024, pour l'Entretien Général des Services de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), en trois (03) lots distincts, pour le compte de l'exercice 2025 ;

Considérant la correspondance de la CIPM/ANTIC datée du 12 août 2024, portant Proposition d'Attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N° 05/AONO/ANTIC/DG/CIM/2024 du 12 juin 2024.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 du 12 juin 2024, pour l'Entretien Général des Services de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), en trois (03) lots distincts, pour le compte de l'exercice 2025, est attribué comme suit :

INTITULE	LOTS	ATTRIBUTAIRES	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC
Entretien Général des Services de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), en trois (03) lots distincts, pour le compte de l'exercice 2025.	Lot1 : Maintenance et entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCE).	NEW BULSHINE DESIGN BP: 30 320 Yaoundé; Tel: 675 166 495.	Le délai d'exécution est de douze (12) mois calendaires à compter de la date de notification au prestataire de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la prestation.	Dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent septante-dix-sept (17 999 977) Francs Cfa.
	Lot2 : Entretien du Matériel informatique et télécommunication à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCE).	BFT Sati BP: 56 50 Yaoundé; Tel: 672 725 367.		Vingt-deux millions (22 000 000) Francs Cfa.
	Lot3 : Maintenance et entretien ménager quotidien des bâtiments de la Direction Générale, des Annexes (ARMP et CNCE) et des Antennes Régionales.	TROPIC BUSINESS BP: 27 46 Yaoundé; Tel: 698 198 537/ 243 669 537.		Trente-sept millions cent dix mille six cent (37 110 600) Francs Cfa.

Article 2 : Lesdites structures sont invitées à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, sise à Ekoundou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement des projets de Lettre-commandes y relatifs.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ANTIC



[Handwritten signature in blue ink]
[Handwritten signature in red ink]

AMPLIATIONS
✓ SEC/DG
✓ DAG
✓ CF
✓ AC
✓ SEC/CIPM
✓ MINMAP
✓ ARMP
✓ CHRONO/ARCHIVES.